

SERVICE D'ACCEUIL D'URGENCE « ESPACE ADOLESCENTS 91 »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

0

9

**SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE
ESPACE ADOLESCENTS 91**

ACCES :

3, Impasse Christophe Colomb 91000 EVRY Téléphone : 01.60.87.17.00 Télécopie : 01.60.77.39.52 e-mail : secretariat.ado91@avvej.asso.fr	RER : Ligne D4 : Evry – Bras de Fer BUS : 401 - 402 - 404 d'Evry Centre
--	--

ACCUEIL :

24 heures sur 24
365 jours par an

30 enfants, adolescents et jeunes majeurs des deux sexes.
Hébergement exclusivement dans un réseau d'Assistants familiaux ou en studio.

MISSION :

Accueil d'urgence, bilan personnalisé de situation, recherche de solutions adaptées avec priorité à la famille du jeune.

Mise en œuvre d'une plate-forme de bilan scolaire et professionnel sur place et dans un réseau d'employeurs.

AGRÉMENTS – HABILITATIONS

Aide Sociale à l'Enfance : 0-21 ans
Habilitation Justice : 12-21 ans

STRUCTURE :

Directrice : **Marie-Laure MANUEL**

1 chef de Service éducatif, 1 coordinatrice, 8 éducateurs spécialisés et 1 apprentie, 1 médecin-psychiatre (0.667 temps), 1 chef de service pédagogique, 3 éducateurs scolaires, 1 conseillère d'orientation psychologue (0.83 temps), 1 économiste, 1 comptable (0.942 temps), 2 secrétaires, 1 cuisinier, 1 accompagnateur/homme d'entretien, 15 à 20 Assistants Familiaux pour l'accueil.

ESPACE ADOLESCENTS 91

L'année 2009, s'est caractérisée par le mouvement. Eau et gaz à tous les étages. Ebullition dans les rangs. Evaluation interne, mise en place d'un atelier pour le séminaire, développement d'un pôle insertion et du projet pédagogique, Chef de Service en formation CAFERUIS ; les missions du service ont été également grandement sollicitées par les partenaires.

Une tempête s'est déclarée, par un courrier de certains membres de l'équipe concernant les dysfonctionnements et manifestant inquiétudes et malaise. Ce courrier fut adressé tant aux différentes instances de l'Association qu'aux autorités de contrôle, médecine du travail, inspection du travail.

Pour éclairer et donner sens à cette action, un certain nombre de mesures a été mis en place. :

- Réunions avec l'ensemble du personnel, le Directeur Général, un administrateur de l'AVVEJ, le Responsable des Ressources Humaines
- Invitation à une rencontre individuelle avec le Directeur Général ou le Responsable des Ressources Humaines à l'initiative du salarié
- Mise en place avec l'aide de la Médecine du Travail, de l'intervention de Psycho-Sociologues pour rencontrer les salariés volontaires.

A l'heure actuelle, ces rencontres ne sont pas encore closes, nous sommes dans l'attente du retour des observations et des préconisations.

Si les temps institutionnels ne furent pas toujours cléments, la grippe H1N1 n'a pas réussi à franchir l'huis, préservant notre bonne santé pour accomplir notre travail.

Une des principales missions du directeur est de permettre à l'ensemble de ses équipes de travailler, le plus sereinement possible pour remplir ses missions éducatives. Les missions de fait n'évoluent pas, ce qui change ce sont les conditions pour les remplir. Un service comme le nôtre est en prise directe avec les états de crise ; crise sociale : les éducateurs ont de plus en plus de difficultés à vivre confortablement avec leurs salaires ; crise identitaire de la profession qui est démunie devant les multiples responsabilités dans lesquelles il lui est demandé de s'engager.

A Espace Adolescents, on court. Après le temps, après les jeunes, le jour, la nuit.

Certains jeunes ont compris qu'en allant au commissariat dans la nuit, l'éducateur de permanence serait appelé et obligé de se déplacer pour venir les chercher.

Même la nuit, nous discutons de stratégies éducatives ! « Je vous demande de vous recoucher et d'aller au commissariat pour 5 heures du matin (heure du premier train). Je ne veux pas que vous fassiez le Taxi ». Je vous rassure, les stratégies en question s'adressent à des jeunes de 17 ans, déjà bien « aguerris »

Pour les plus jeunes, nous les accompagnons au sein de la famille d'accueil.

Certains commissariats, devant la lenteur d'exécution de l'éducateur, préviennent le substitut du procureur.

J'ai ainsi découvert comment faire discours éducatif de mon lit au téléphone (un peu d'humour ne nuit pas).

Au demeurant, l'heure sans doute, mes arguments n'ont pas été très efficaces.

Courons donc par tous les temps, aux quatre vents (la police de l'aéroport de Roissy) pour ramener quelques jeunes goguenards. Préservons le travail éducatif ; mais comment garder la main quand ceux qui représentent l'autorité sermonnent l'éducateur devant les jeunes ? Comment faire société par des actes éducatifs qui la servent, et qui font sens ?

La question de la protection, avec un grand nombre d'accueil de jeunes filles de 12 à 14 ans, nous a fortement mobilisés. Qui sont-elles ces « encore un peu enfants » ? que veulent-elles ? qu'imaginent-elles ?

Bien sûr, leur présence au sein du service, est due à des difficultés familiales : déscolarisation, violence, mise en danger avérée. Elles veulent être libres, avec leurs bandes de filles, mais aussi de garçons (bien grands ceux-là). Elles sont tout sourire ou tout en rage. Elles minaudent ou elles érucent.

Sida, grossesse, addictions, peu de questions semblent les traverser. L'école ? « Je ne veux pas y aller. Je ne veux plus en entendre parler ».

Je vous présente M. qui a 14 ans. Toute petite déjà (elle l'est encore, ne nous y trompons pas), sa scolarité était chaotique. M vit au sein d'une famille en difficulté, au cœur d'une cité en difficulté.

M est anesthésiée par les mots qui lui collent à la peau. Elle est dirigée vers une SEGPA (section d'enseignement général professionnel adapté).

Elle est orientée dans notre service, dans le cadre d'un accueil provisoire. Elle « écume » quelques familles. Les unes après les autres ont du mal avec ses vols répétés, ses difficultés avec l'hygiène, ses insolences.

Et puis, les fugues commencent. M est comme un oiseau sans ailes. Elle n'est nulle part. Elle rencontre dans le service un jeune de bientôt 18 ans. Il l'entraîne dans des fugues. Lui a des ailes. « Entrons dans cette maison, et installons nous y ». Elle suit. La gendarmerie arrive. M sera en garde à vue et devra plus tard comparaître devant le Juge. Lui s'est envolé. Puis elle le retrouve, ailleurs, il l'entraîne plus loin. Il lui présente « quelques amis ». M ne dit rien. Elle laisse faire. Mais M sait que ce n'est pas son rêve.

Pendant ce temps, l'équipe est fortement mobilisée. Gendarmerie, Police, Procureur. Nous essayons d'arrêter l'hémorragie. Nous signalons que ses fugues sont très inquiétantes, nous donnons les adresses où nous pensons les savoir.

Elle revient de son propre chef chez sa grand-mère. Cette dernière nous prévient. Nous la ramenons, au chaud. L'équipe est soulagée. Chacun le lui dit, éducateurs, médecin, directrice. Cette inquiétude, cet intérêt que nous lui portons la soutient dans ce qu'elle vient de traverser. Et, enfin elle peut imaginer un avenir qu'elle aura dessiné à sa mesure. Une petite brèche, une éclaircie. Passer de l'état de chose, à celui d'être humain.

Marie-Laure MANUEL
Directrice

L'ANNEE 2009 VUE PAR SOPHIE BIALEK, MEDECIN PSYCHIATRE

Notre activité au cours de l'année 2009 nous a permis d'appréhender de façon plus circonstanciée la question des besoins de notre structure dans le domaine des soins psychiatriques et psychologiques.

Quelques chiffres tout d'abord : sur les 63 adolescents admis à Espace Ado au cours de l'année 2009, il apparaît que 17 d'entre eux ont spécialement sollicité notre attention et partant, notre intervention, du fait de la particularité de leur comportement et/ou de difficultés éprouvées par l'équipe éducative et pédagogique dans le cadre de leur prise en charge. Notons que sur les 17 jeunes concernés, 6 présentaient des antécédents préalablement repérés et avaient déjà fait l'objet d'une prise en charge spécialisée avant leur admission : hospitalisation, prise en charge ambulatoire, prise en charge antérieure dans le cadre d'établissements relevant de la MDPH type ITEP, notamment.

Etat actuel du dispositif d'accueil et de soins des adolescents en situation d'urgence psychiatrique dans l'Essonne

Au cours de l'année 2009, nous avons été une nouvelle fois confrontés aux lacunes de l'accueil et de la prise en charge des adolescents relevant de l'urgence psychiatrique dans le département de l'Essonne. En cause : l'absence, dans le département, de lits d'hospitalisation spécifiquement dédiés à cette tranche d'âge. Avant l'âge charnière de 15 ans et 3 mois, un jeune peut être admis en service de pédiatrie. Toutefois, ces services (je pense particulièrement au service de pédiatrie de l'Hôpital d'Evry), ne sont pas en mesure d'accueillir des sujets présentant des troubles du comportement importants (risque de fugue, risque suicidaire majeur, violences...). Au-delà de 15 ans et 3 mois, un jeune peut être accueilli en service de psychiatrie adulte. Toutefois, l'admission d'un adolescent en service de psychiatrie adulte ne va pas de soi, surtout s'il est plus proche des 15 ans et demi que des 18 ans. Par ailleurs, les possibilités d'admission au sein des services de psychiatrie adulte dont on sait qu'ils sont sectorisés sont conditionnées, dans le dispositif actuel, par le passage à l'UPLI (Unité Psychiatrique de Liaison Intersectorielle). Il s'agit d'un service d'accueil et d'orientation des urgences psychiatriques localisé sur le site de Corbeil-Essonnes.

En pratique, cette unité n'est habilitée à recevoir que des patients adultes (> 15ans 3 mois) pendant une période ne pouvant, en principe, excéder 72 heures, délai au-delà duquel le patient est orienté. Dans le cas particulier de l'adolescent nécessitant des soins intra-hospitaliers au-delà des 72 heures, le problème des places disponibles dans le cadre de l'hospitalisation est donc simplement reporté. Cette structure permet toutefois au patient de pouvoir bénéficier d'une période d'observation et de soins médicaux pendant trois jours, ce qui peut s'avérer, dans certains cas, tout à fait suffisant (pour la mise en place d'un traitement médicamenteux par exemple). Malheureusement, cette structure n'est pas elle-même à l'abri du manque de places. Mentionnons enfin, dans le cadre de l'hospitalisation privée, deux structures de soin accueillant des adolescents à temps plein : l'une est orientée sur le modèle d'un établissement de postcure et reçoit donc, sur une période longue, des adolescents stabilisés ayant un projet en cours. La seconde accueille de jeunes patients en phase aiguë, toutefois les conditions requises pour une admission sont telles que les demandes débouchent le plus souvent sur un refus.

Nos échanges avec des médecins responsables de services de psychiatrie infanto-juvénile de l'Essonne, nous permettent d'espérer une évolution de la situation. Des ouvertures de lits d'hospitalisation pour adolescents seraient programmées, possiblement pour 2011. Nous savons toutefois que ces échéances ont déjà été maintes fois reportées.... D'ici là, nous devons donc nous résoudre à « faire avec » tout en sachant bien, pour l'avoir constaté à quelques reprises au cours de l'année 2009, à quel point cet état des lieux porte à conséquence pour l'ensemble des intervenants du champ de la santé mentale des adolescents. L'absence de solutions d'accueil adaptées engendre notamment, nous semble-t-il, une tendance préoccupante à sous-diagnostiquer les urgences psychiatriques de l'adolescent, a fortiori quand le jeune concerné fait déjà l'objet d'un suivi par les

services sociaux : symptomatologie psychotique mise au compte d'une « crise d'adolescence » ou encore problématique psychiatrique aiguë mise au compte de l'urgence sociale. D'autant que le polymorphisme des tableaux cliniques à l'adolescence facilite souvent la confusion, notamment en cas de délire structuré. Nous pensons particulièrement ici au cas d'une jeune fille de 16 ans accueillie dans le cadre d'une OPP/DPE en novembre 2009. Deux semaines auparavant, le comportement de cette jeune fille avait suscité un appel des pompiers sur le lieu de son collège et son transfert aux urgences de l'hôpital de Longjumeau avec mention de « bouffées délirantes ». Une fois en présence du psychiatre de garde, la jeune fille avait néanmoins su reprendre suffisamment ses esprits pour pouvoir exprimer de façon claire et relativement cohérente la maltraitance dont elle faisait l'objet au sein de sa famille. Le psychiatre en avait donc conclu, après 24 heures d'observation, à l'inutilité des soins psychiatriques. Son admission à Espace Ados nous a permis de recevoir cette jeune fille, de revenir en détail sur les événements des semaines précédentes, de prendre contact avec l'équipe éducative du collège fréquenté par la jeune fille, ainsi qu'avec son père. De là, le diagnostic d'un épisode délirant à thème persécutif a pu être établi avec certitude (cette jeune fille a fugué le lendemain de son arrivée à Espace Ados, pour rejoindre le domicile d'une camarade de classe. Toutefois, les responsables du collège, les urgences de l'hôpital de Longjumeau et l'ASE sont désormais informés de la nécessité de la mise en place de soins psychiatriques).

L'écueil de la pénalisation des troubles psychiques

Cette problématique, bien dans l'air du temps, nous a été rendue sensible à l'occasion de l'admission à Espace Ados d'un jeune, pris en charge par la PJJ de Paris, ayant fait l'objet d'une mesure d'éloignement du domicile familial. A l'origine de cette mesure : une situation de violence au sein de la famille, s'aggravant depuis plusieurs semaines. En dernier lieu, le jeune, après avoir menacé sa mère avec un couteau, avait retourné l'arme contre lui, se frappant la cuisse à trois reprises. Lors de son admission, il est apparu que ce jeune, dont la fragilité et les troubles psychopathologiques ne faisaient aucun doute, faisait l'objet d'une accumulation de mesures de soin ordonnées par la justice, sans qu'aucun examen clinique sérieux n'ait été effectué.

La prise en charge à Espace Ados dans un tel contexte s'est avérée particulièrement délicate, d'autant que certaines des mesures préconisées nous sont apparues formellement contre-indiquées, au vu de l'état psychique de ce jeune du moins au cours des premiers mois. L'articulation avec nos partenaires parisiens a donc nécessité de notre part une grande mobilisation, y compris notre présence lors des audiences, avec le souci de ménager, pour ce jeune, une porte de sortie vers des soins adaptés.

L'évocation de ce cas, dans le contexte de la pénurie des lieux de soins psychiatriques à temps plein, nous amène à conclure quant au rôle du psychiatre dans notre structure. Au plan de l'investigation, nous avons pu, de notre place, effectuer le repérage de troubles psychiatriques avérés relevant de soins spécialisés.

Ce travail, qui relève tout autant de l'entretien clinique, que de l'observation directe ainsi que du recueil des informations transmises par l'équipe éducative, requiert la mise au point, au cas par cas, d'une clinique différentielle. De ce point de vue, Espace Ados constitue à n'en point douter un lieu d'accueil particulièrement propice au repérage diagnostique. Toutefois, c'est dans le domaine de l'orientation que les solutions font actuellement défaut. Une réflexion avec l'ensemble des partenaires concernés nous apparaît donc souhaitable.

DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE

L'esprit de notre démarche :

La loi de rénovation sociale du 2 janvier 2002 prévoit que les structures sociales et médico-sociales doivent « procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'elles délivrent.. ».

Désireuse de s'inscrire dans cette dynamique, l'AVVEJ a engagé en 2005 avec le soutien du CRIDA, une première réflexion sur les modalités de mise en œuvre de la démarche. Depuis lors, les contenus de l'évaluation sont désormais fixés par le décret 2007-975 du 15 mai 2007.

L'ambition du service est de concevoir une approche simple et dynamique, dont la mise en œuvre est adaptée à la particularité de notre activité, tout en répondant aux exigences du législateur.

Les principes qui ont guidé notre action sont les suivants :

- **Privilégier les aspects fondamentaux de la qualité** et non l'exhaustivité des évaluations :
Ceci afin de conserver une forte lisibilité sur le sens de la démarche et de ne pas la vider de sa pertinence au fur et à mesure de sa réactualisation et de son extension.
- **Promouvoir le niveau d'exigence de notre équipe dans la recherche de résultats au bénéfice des personnes accueillies :**
Notre ambition a été d'afficher la qualité – non pas en référence à des moyens mis en œuvre – mais en rapport à la volonté de performance et de résultats dans les prestations comme dans le fonctionnement.
- **Favoriser une exploitation dynamique :**
En limitant le nombre des indicateurs d'évaluation, nous avons pu accélérer la mise en place des plans annuels d'amélioration.
- **Garantir l'implication de nos professionnels à toutes les étapes :**
L'implication de tous permet tout d'abord d'assurer une appropriation des processus, des indicateurs et des plans d'actions qui en découlent.

Notre démarche se structure autour de trois entrées constituant les trois parties suivantes de ce document :

- Les prestations de service et le projet individuel annexé au document individuel de prise en charge :
A partir duquel nous traitons de la qualité des prestations directement rendues à la personne accompagnée.
- Le projet de l'établissement : permettant de mesurer l'évolution de notre structure dans son environnement et le niveau d'efficacité de son fonctionnement.
- La prévention du risque : montrant les dispositifs développés pour limiter le risque tant pour la personne accueillie que pour les personnels intervenant.

Par souci de lisibilité, nous faisons figurer en annexes les protocoles majeurs qui régissent notre fonctionnement en conformité avec les textes en vigueur.

Ce présent document est une version intermédiaire d'un travail qui sera finalisé à la fin du 1^{er} trimestre

2010 et qui sera réactualisé chaque année afin de rendre compte des améliorations et évolutions régulières dans notre service.

Sommaire du document de présentation de l'évaluation interne

- Présentation de l'établissement
- Partie 1 : Individualisation des prestations de service (finaliser en 2010)
 - ✓ Nos indicateurs qualité
 - ✓ Le plan d'amélioration
- Partie 2 : Projet et fonctionnement de l'établissement (finaliser en 2010)
 - ✓ Nos indicateurs qualité
 - ✓ Le plan d'amélioration
- Partie 3 : Prévention des risques (formaliser en 2010)
 - ✓ Nos indicateurs qualité
 - ✓ Le plan d'amélioration
- Conclusion
- Annexes
 - ✓ Les processus majeurs au regard des obligations réglementaires
 - ✓ La liste des textes réglementaires qui régissent l'activité
 - ✓ La synthèse des travaux antérieurs

SERVICE EDUCATIF

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Cette année, les demandes d'admission ont été irrégulières, pour autant le service a été davantage sollicité :

	2008	2009
Demandes	216	246

L'activité réalisée dans son ensemble a baissé, toutefois le nombre d'admissions et de situations traitées a nettement progressé :

	2008	2009
Admissions	49	63

Essayons d'y comprendre quelque chose :

Car si plus de demandes, plus d'admissions, correspond à moins d'activité comptabilisée ; nous avons là une occasion de manger notre chapeau, ou de ressembler à la photo du jeune écolier de Robert Doisneau.

Les chiffres nous indiquent que :

Le département du 91 nous a sollicités autant de fois que l'an passé :

	2008	2009
Demandes	158	157

mais nous observons que les mois de juillet (26 en 2008, 17 en 2009) et de septembre (28 en 2008, 11 en 2009) traduisent une très nette baisse de la demande.

Il nous a fallu faire appel à nos partenaires pour que notre activité reprenne son essor (octobre, novembre, décembre).

Ce sont les départements extérieurs qui ont requis notre collaboration :

	2008	2009
92	7	13
93	5	11
94	4	12

Il est bien difficile d'évaluer les effets du dispositif UGO, les premiers pas...

Autre point remarquable à propos des tranches d'âge :

	2008	2009
Les 12-14 ans prennent leur envol	12	20
Les filles :	5	15
Les 17 ans :	9	13

Ces chiffres nous indiquent une évolution du travail éducatif.

Les accompagnements de jeunes filles nécessitent une proximité, une attention sans relâche.

A contrario, la question de cet accompagnement pour les jeunes de 17 ans est venue interroger nos pratiques.

Nous retrouvons cette question sur le taux d'activité des studios.

Nous admettons une certaine frilosité de la part de l'équipe, pour confier les clés d'un appartement à un jeune qui s'extrait de toute règle, ou de tout contrat. Néanmoins, la période d'avril à août, a été très active.

La baisse de septembre correspond aux orientations de ces jeunes, en nombre.

Les problématiques des jeunes admis après ces dates, n'ont pas favorisé cette partie de notre projet.

Autre particularité en cette année 2009, la moyenne du temps de séjour :

	2008	2009
Durée (en mois)	4,4	3,4

L'urgence dans tous ses états ! A plusieurs reprises, nous avons admis des adolescents qui, quelques jours plus tard, dans le bureau du Juge, refusaient leur placement, et celui-ci actait leur décision.

Au demeurant, le service a souhaité pour certains, lever le placement rapidement.

En particulier quand passé 17 ans, déjà bien engagé dans un processus délinquant, le jeune refusait toute rencontre.

Ces chiffres dans leur ensemble, restent un excellent indicateur des mouvements de la société, et de nos adaptations nécessaires.

L'activité du service ne se résume pas à la lecture de ces chiffres.

Des projets sont en cours : La plateforme pédagogique.

Je conclus l'an passé, le rapport d'activité, sur cette réflexion.

Quelques pierres ont été posées : un pôle insertion a été structuré (cf. annexe) et renforcé par le glissement d'un éducateur sur cette activité.

Un atelier pédagogique cuisine fonctionne à raison de deux fois par semaine.

Le service s'est doté d'une salle d'ordinateurs permettant un travail scolaire individualisé, par logiciels. Chaque jeune déscolarisé peut ainsi accéder à un savoir personnalisé.

Les bases de cette nouvelle organisation inscrivent le premier tempo de l'évolution de cette plateforme pédagogique :

- Favoriser l'accompagnement des jeunes de 16 à 18 ans, sur le chemin de l'insertion professionnelle :
 - Pôle insertion
 - Atelier cuisine
- Rechercher et trouver les outils (l'essence même de la pédagogie) qui permettront aux jeunes que nous accueillons de reprendre pied avec les apprentissages.

Lorsque ce mouvement sera déjà porté par l'ensemble de l'équipe pédagogique, nous pourrons alors ouvrir nos portes dans un premier temps à certains jeunes des autres structures de l'AVVEJ du département ; et quand petit poisson sera devenu grand, étoffer ce service par :

- Un nouvel atelier d'insertion (formation de l'homme d'entretien) : électricité, menuiserie.
- Ouverture en accueil de jour pour des jeunes.

Et pourquoi ne pas faire évoluer l'atelier cuisine en restaurant d'application ?

Ceci dessine l'évolution du service et le prochain projet d'établissement.

L'évaluation interne sera finalisée au cours du premier trimestre 2010. Nous avons fait appel à un organisme extérieur pour cette mission. L'ensemble de l'équipe s'est intégrée aux différents groupes de travail (projet individualisé, dysfonctionnements,...) (cf. annexe). Quelques participants ont quitté le navire en cours de route, mais la mobilisation n'a pas faibli.

Autre temps fort de l'année, la participation au séminaire de l'AVVEJ. Le thème : « De l'individuel au collectif, comment faire société ? ».

A Espace Adolescents cette question est récurrente. Les éducateurs spécialisés qui occupent la place de la relation individuelle, les éducateurs pédagogiques qui s'adressent au groupe. Le « comment faire société » semblait s'être organisé dans des alliances et sur un chemin escarpé. Regroupée autour de cette question, l'équipe a souhaité y répondre concrètement.

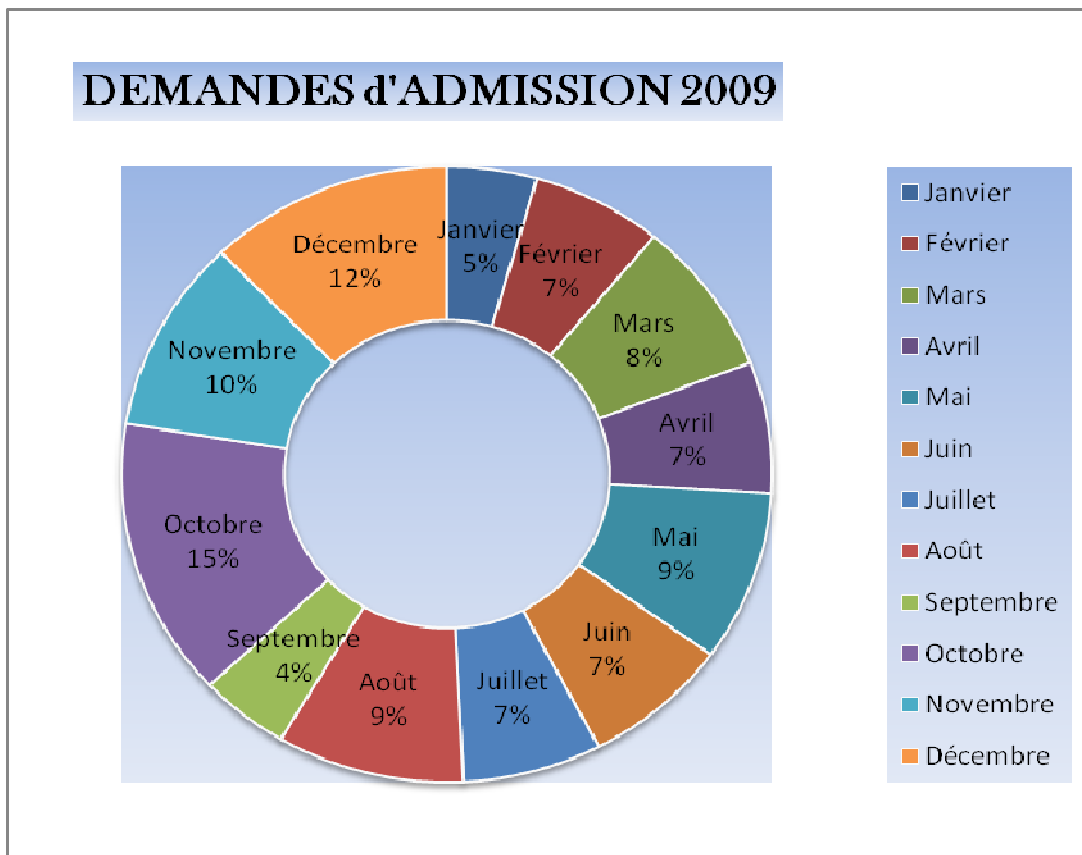
La réalisation d'une grande fresque, énorme puzzle, dont chaque pièce a été décorée par les adultes et les jeunes ; des services administratifs, en passant par les assistantes familiales, tous les volontaires ont ainsi acté leur intérêt et leur goût pour l'institution.

Le produit fini, qui ornera prochainement le mur de l'établissement, et qui a servi de carte de vœux, a été présenté au séminaire, par quelques éducateurs, l'économiste et la comptable.

Outre cette représentation matérielle, les membres de l'équipe, présents au séminaire, ont profité de l'ensemble des prestations de ces trois jours. Ce savant mélange fait de rencontres avec les autres établissements de l'AVVEJ, et les interventions magistrales de philosophes, sociologues, pédagogues, a participé à une élaboration de qualité qui a nourri l'équipe d'un certain enthousiasme, la rassurant sur ses capacités à faire société.

Demandes d'admissions en 2009

Mois	Nombre de demandes	%	Filles	Garçons
Janvier	11	4%		
Février	16	7%		
Mars	20	8%		
Avril	17	7%		
Mai	22	9%		
Juin	18	7%		
Juillet	17	7%		
Août	23	9%		
Septembre	11	4%		
Octobre	36	15%		
Novembre	25	10%		
Décembre	30	12%		
Total 2009	246		143	103



PROVENANCE des DEMANDES d'ADMISSION

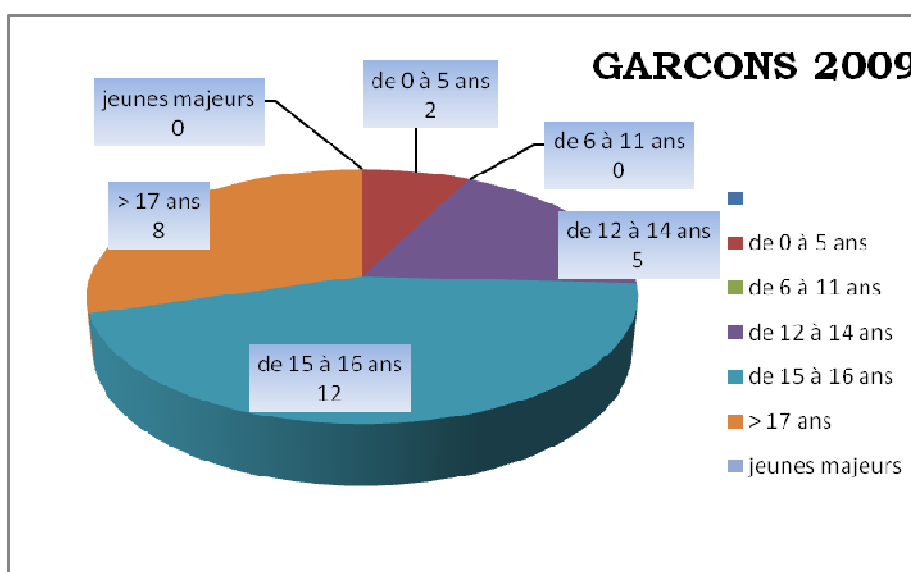
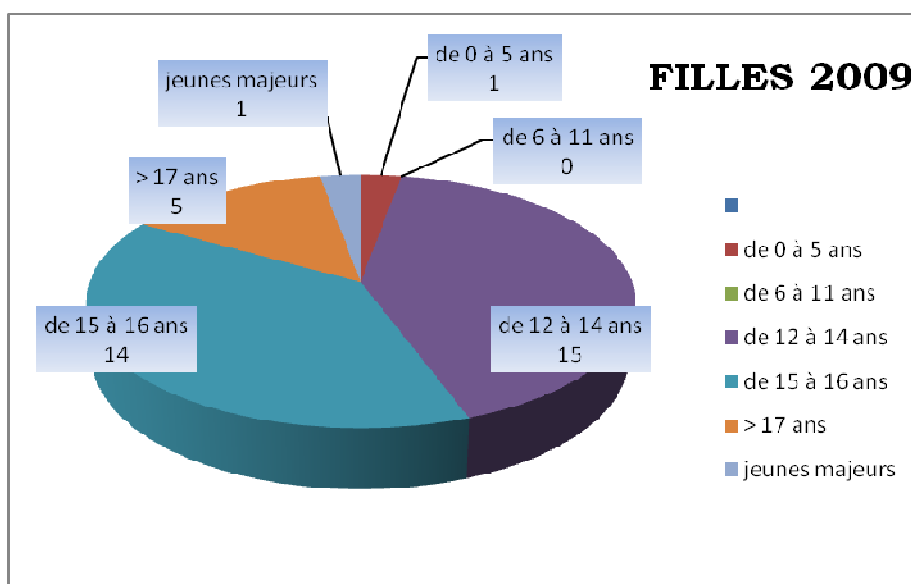
REGION	Départ.	Nombre de demandes	TOTAL	ASE	PJJ
IDF	91	157	dont	130	27
	75	14			
	77	15			
	78	22			
	92	13			
	93	11			
	94	12			
	Total IDF			244	
HORS IDF	18	1			
	16	1			
	Total hors IDF			2	
TOTAL DEMANDES 2009			246		

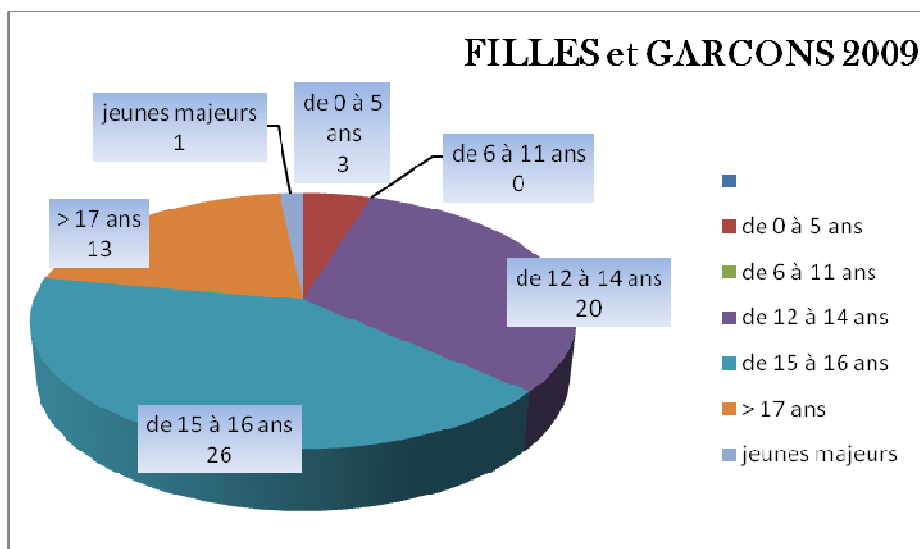
ENTREE DES JEUNES 2009

ENTREES des JEUNES	2007		2008		2009	
Nbre de situations au cours de l'année	75		76		94	
	FILLES 53	GARCONS 22	FILLES 46	GARCONS 30	FILLES 55	GARCONS 39
Admissions en cours d'année	45		49		63	
	FILLES 30	GARCONS 15	FILLES 28	GARCONS 21	FILLES 36	GARCONS 27
Jeunes présents au 01/01/09	30		27		31	
	FILLES 22	GARCONS 8	FILLES 18	GARCONS 9	FILLES 19	GARCONS 12
Jeunes présents au 31/12/09	28		31		28	
	FILLES 18	GARCONS 10	FILLES 18	GARCONS 13	FILLES 16	GARCONS 12

Tranche d'âge à l'admission pour les jeunes admis au cours de l'année 2009

Tranches d'âge à l'admission	FILLES			GARCONS			TOTAL		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
de 0 à 5 ans	2	0	1	1	0	2	3	0	3
de 6 à 11 ans	1	1	0	1	4	0	3	5	0
de 12 à 14 ans	5	5	15	7	3	5	11	12	20
de 15 à 16 ans	13	13	14	5	11	12	18	23	26
> 17 ans	8	8	5	1	3	8	9	9	13
jeunes majeurs	1	1	1	0	0	0	1	0	1
Total	30	28	36	15	21	27	45	49	63





PROVENANCE DES JEUNES ADMIS A ESPACE ADOLESCENTS EN 2009

PROVENANCE DES JEUNES	NOMBRE de JEUNES
PARENTS	41
AMIS	2
STRUCTURES DE PLACEMENT	15
AUTRES	5
TOTAL	63

Sur les 63 jeunes admis à ESPACE ADOLESCENTS en 2009

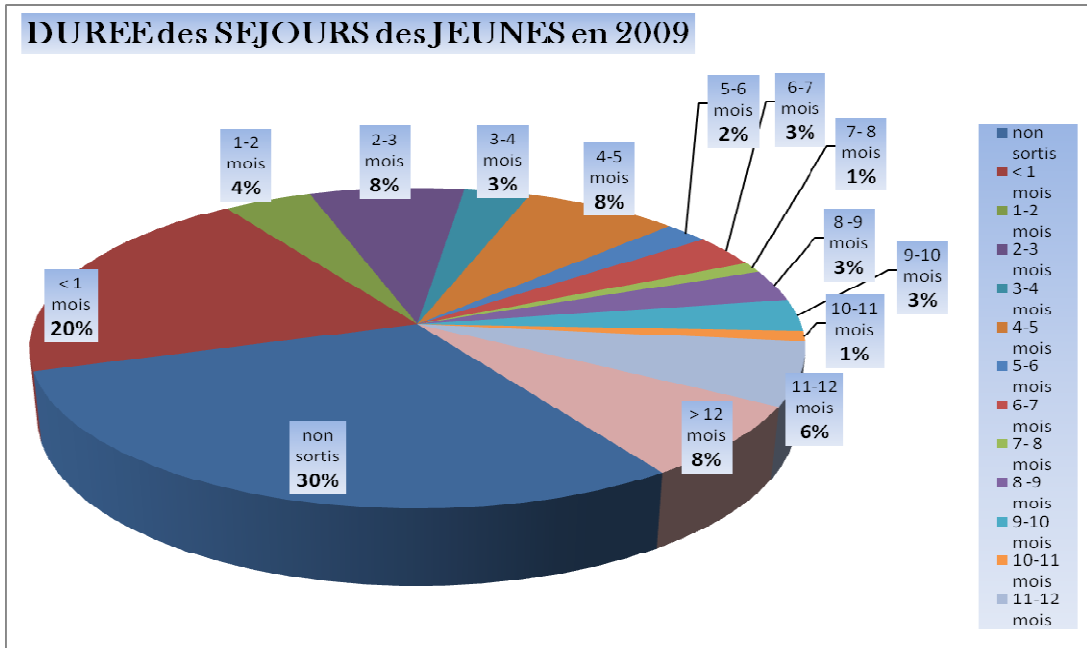
- 40 jeunes viennent de leur famille (parents, oncle)
- 2 jeunes viennent d'un hébergement chez des amis
- 7 sont des mineurs isolés (1 venant de la CAMI à PARIS, 1 d'une autre structure éducative, 5 "dans la rue" d'où prise en charge MDS)
- 13 jeunes proviennent d'autres structures éducatives (2 viennent de structures PJJ : 1 CER, 1 alternative à incarcération) pour rupture d'hébergement
- 1 jeune fille prise en charge dans le service en Novembre 2008 a donné naissance à une petite fille
- Sur 6 jeunes accueillis de date à date (accueil dépannage), nous avons effectué un maintien de prise en charge pour deux d'entre eux.

Statut juridique des jeunes présents à Espace Ado au cours de l'année à l'entrée à Espace Ados

STATUT JURIDIQUE A L'ENTREE DES JEUNES	2008	%	2009	%
Accueil provisoire	8	<i>10,5</i>	10	<i>11,2</i>
Contrat Jeune Majeur ASE	1	<i>1,3</i>	1	<i>1,1</i>
Placement OPP/ DPE	35	<i>46,1</i>	48	<i>53,9</i>
Placement OPP direct	12	<i>15,8</i>	8	<i>9,0</i>
L 223 / Mineur isolé	11	<i>14,5</i>	10	<i>11,2</i>
Ordonnance 45	1	<i>1,3</i>	2	<i>2,2</i>
DAD	7	<i>9,2</i>	9	<i>10,1</i>
Tutelle	1	<i>1,3</i>	1	<i>1,1</i>
Pupille	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
TOTAL	76	<i>100,0</i>	89	<i>100,0</i>

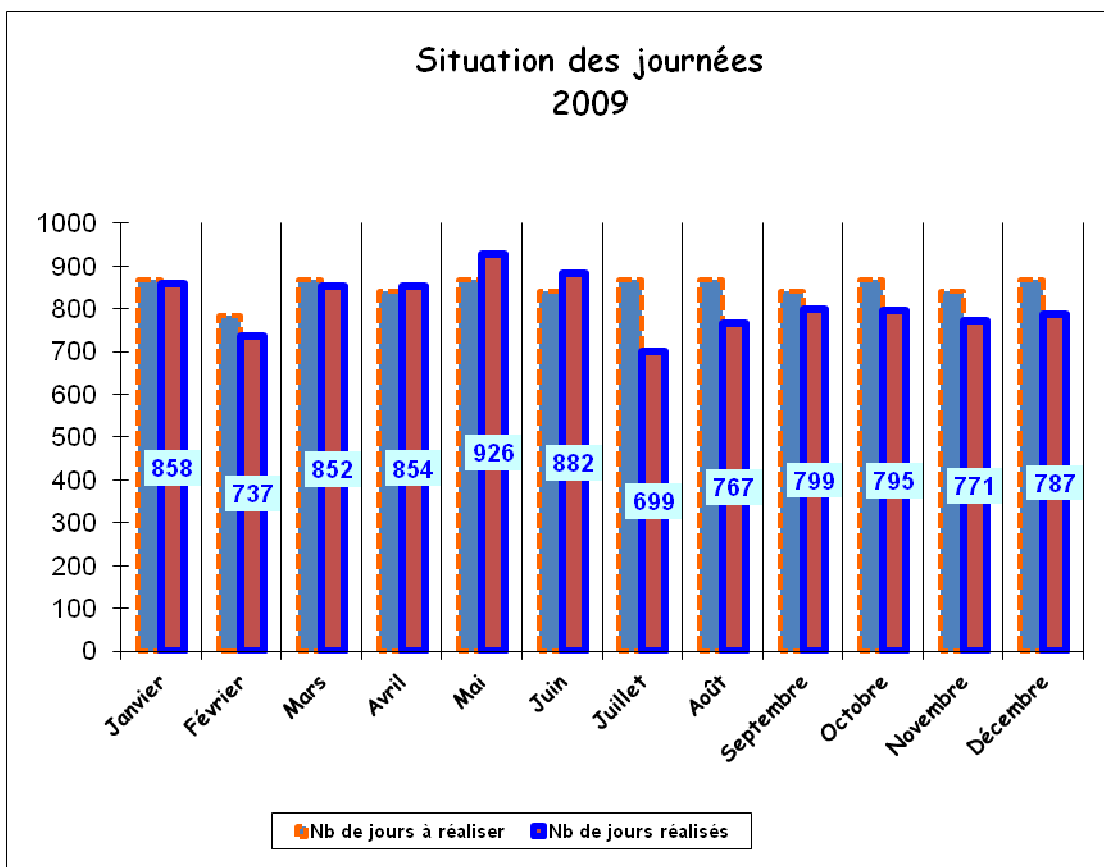
Type d'Orientation à la Sortie

ORIENTATION	2008	%	2009	%
Accueil de date à date	7	<i>15,9</i>	6	<i>11,8</i>
Institut de rééducation	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
Foyer éducatif / Foyer départemental	11	<i>25,0</i>	11	<i>21,6</i>
Centre maternel	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
Placement familial	1	<i>2,3</i>	2	<i>3,9</i>
Fugue, départ, refus projet, main levée	6	<i>13,6</i>	13	<i>25,5</i>
Incarcération	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
Lieu de vie	3	<i>6,8</i>	6	<i>11,8</i>
Retour en famille	4	<i>9,1</i>	0	<i>0,0</i>
Retour en famille + accompagnement	5	<i>11,4</i>	1	<i>2,0</i>
Service Chambre en Ville	4	<i>9,1</i>	8	<i>15,7</i>
Tiers digne de confiance / Tuteur	1	<i>2,3</i>	1	<i>2,0</i>
Internat	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
Centre Educatif Renforcé	0	<i>0,0</i>	1	<i>2,0</i>
Séjour de rupture	2	<i>4,5</i>	2	<i>3,9</i>
Hôpital	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
TOTAL	44	<i>100,0</i>	51	<i>100,0</i>

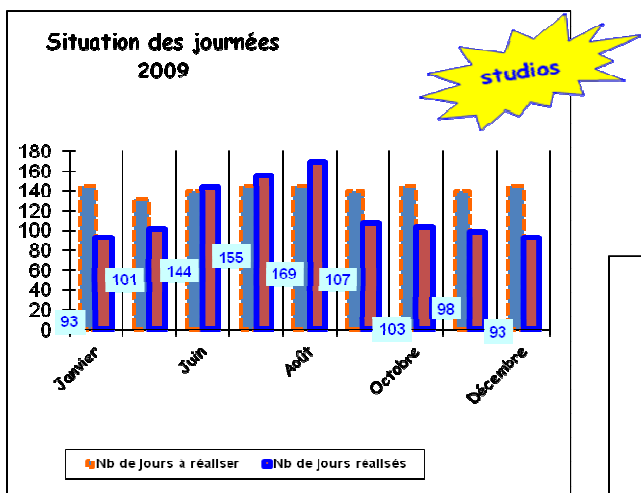


MOYENNE des SEJOURS du 01/01 au 31/12/2009

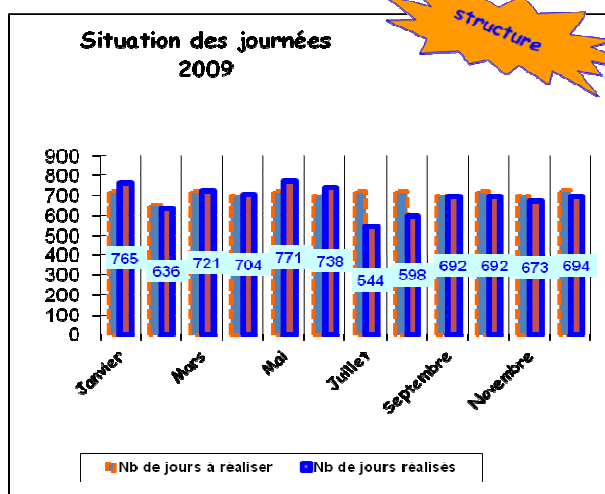
	Nb de jeunes accueillis au cours de l'année	Nb de journées de présence	MOYENNE	
2007	75	10 145	135,3 jours	4,5 mois
2008	76	10 047	132,2 jours	4,4 mois
2009	94	9 727	103,5 jours	3,4 mois



Cumul des journées prévues : 10 221
 Cumul des journées réalisées : 9 727
Taux d'occupation d'Espace Ado : 95,17 %



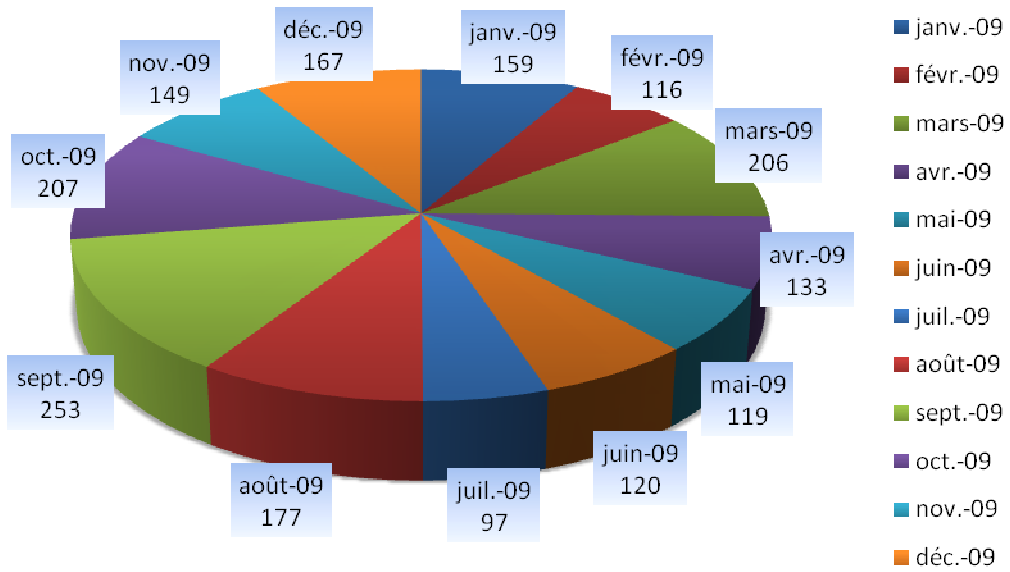
Cumul des journées prévues : 1 703
 Cumul des journées réalisées : 1 499
Taux d'occupation des studios : 88,02 %



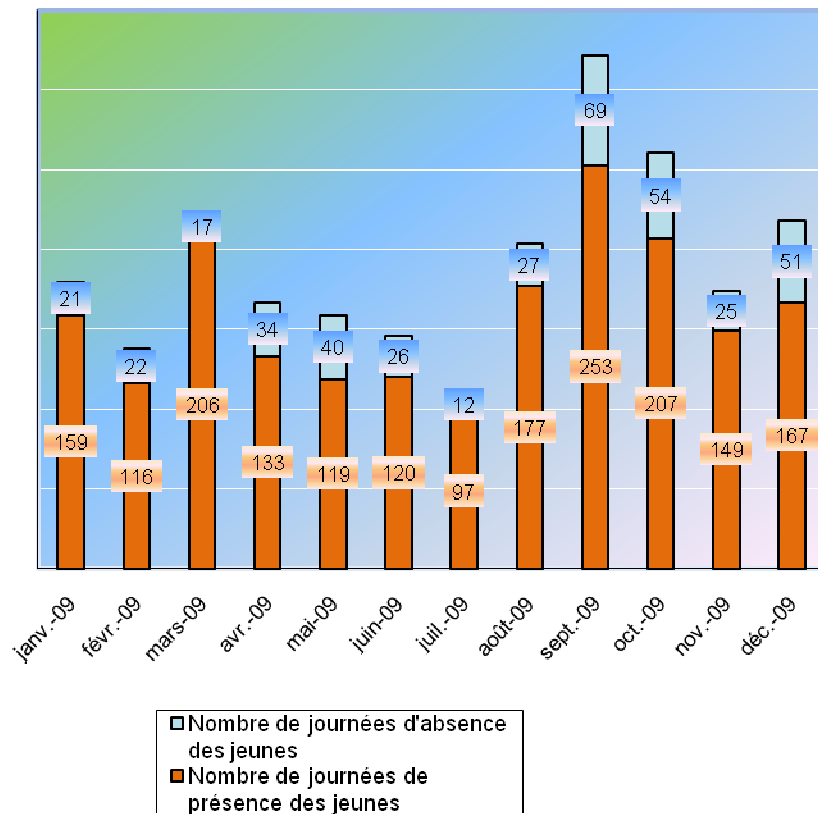
Cumul des journées prévues : 8 518
 Cumul des journées réalisées : 8 228
Taux d'occupation de la structure : 96,60 %

SCOLARITE

Journées en scolarité en 2009 : 1903j



Scolarisation des jeunes en 2009



REPARTITION des JEUNES SCOLARISES et INSCRITS à ESPACE ADO en 2009

ETABLISSEMENT	CLASSE	SECTION	JEUNES
PRIMAIRE	CP		
	CE1		1
	CE2		
	CM1		
	CM2		1
COLLEGE	6ème	Générale	1
		SEGPA	
	5ème	Générale	1
		SEGPA	
	4ème	Générale	7
		SEGPA	1
	3ème	Générale	12
	SEGPA		
LYCEE	2nde		2
	1ère		
	Terminale		2
LYCEE PROF	CAP		2
	BEP		3
	2nde		6
	1ère		1
	Terminale		2
CFA	CPA	1ère	1
		2nde	
	CAP	1ère	1
		2nde	
	BEP	1ère	
		2nde	
CIPPA			1

FORMATION

FORMATION 2009

DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION

ADMINISTRATIF

→ **Secrétariat**

Stage « les écrits professionnels » : 3 jours, assistante de direction

→ **Economat**

Stage ALFA GRH – 6 jours – Comptable, Econome

SERVICE EDUCATIF

Le Chef de service éducatif a entamé la formation CAFERUIS.

Stage « approche systémique, penser, observer, expérimenter » - 14 jours – 1 éducatrice

Stage « la médiation familiale face aux séparations et après le placement d'un enfant » - 7 jours – 1 éducateur

Stage « sensibilisation à l'approche systémique » - 3 jours – 1 éducateur

Stage « les écrits professionnels » - 3 jours – équipe éducative – en intra.

HORS PLAN DE FORMATION

ASSISTANTS FAMILIAUX

Stage « l'adolescence » - 6 jours – 14 assistants familiaux

LA DIRECTRICE

Dans le cadre de son devoir de formation permanente, la directrice a également participé à l'élaboration d'un ouvrage collectif avec ses collègues de l'AVVEJ :

« Y-a-t-il un directeur dans l'institution » - Presse EHESP.

ANNEXES

LE POLE INSERTION

Objectifs

- Accueillir et remobiliser les jeunes le plus souvent sortis du système scolaire.
- Accompagner ces jeunes de façon personnalisée dans l'élaboration de leur projet.
- Evaluer, conseiller et coordonner.
- Former aux prérequis indispensables pour accéder à une qualification.

Public visé

Jeune majoritairement issu d'un établissement du second degré ou sorti du cycle classique sans solution d'insertion ou de poursuite d'études ou en situation de décrochage.

Organisation

Le pôle insertion est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui accueille le jeune après son arrivée à Espace Adolescents 91. Il est mis en place à son intention une évaluation puis une formalisation d'un projet individuel correspondant le plus à ses attentes.

Un travail approfondi sur les modules fondamentaux (mathématiques, français, vie sociale et professionnelle, atelier de travaux pratiques) est proposé au sein du service afin de développer ses compétences transversales.

Un livret des apprentissages est remis au jeune afin de renforcer la communication et le partenariat avec les différents acteurs, il vise également à évaluer ses progrès dans la construction de son projet et dans son assiduité.

A tout moment l'action peut évoluer pour un jeune ayant une solution adaptée à sa situation (orientation, formation initiale, contrat d'apprentissage, emploi...); il disposera cependant de son dossier personnalisé enregistré sur une clé USB remise le jour de son départ.

Parcours d'élaboration

- Entretien de positionnement recueil des attentes
- Mise en place des stratégies de recherches (courriel, phoning, etc.)
- Visites de forums, salons ...
- Elaboration et rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
- Information sur les caractéristiques spécifiques aux métiers, les évolutions, les débouchés...
- Valoriser, stimuler
- Organisation de groupes de paroles et de réflexion autour des projets

Ponctuellement, l'écoute et l'observation de notre psychologue durant l'animation des ateliers d'échanges seraient un apport pertinent dans nos analyses.

Suivi du jeune

Organisation pédagogique

Le référent du pôle insertion organise la progression pédagogique des jeunes, il assure le suivi des documents de liaison, la relation avec les différents partenaires, il anime les ateliers et participe aux réunions.

Le livret des apprentissages

C'est un support essentiel de liaison qui permet le suivi régulier du jeune dans son parcours d'insertion. Le jeune le complète régulièrement tant en entreprise qu'à Espace Ados 91; il permet ainsi au tuteur et au référent du pôle insertion de suivre au plus près l'évolution du jeune.

**FICHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION
EN ATELIER DE CUISINE**

NOM :

PRENOM :

ATTITUDES PROFESSIONNELLES

Savoirs être

Rappels : l'évaluation se déroule dans le cadre d'un atelier cuisine composé de 3 usagers, cette évaluation doit permettre à l'usager de se situer et de corriger ses points faibles. Elle doit favoriser également son insertion

	Auto évaluation du jeune	Evaluation de l'encadrant dans le milieu professionnel.	Conseil du tuteur
Faire preuve de curiosités professionnelles et demander des conseils			
Effectuer son travail sans attendre les consignes			
Respecter les horaires de travail			
Faire preuve de motivation			
Faire preuve de dynamisme de participation active dans son travail			
Se présenter et avoir une tenue adaptée au milieu professionnel			
S'intégrer au sein d'une équipe			
Garder la maîtrise de soi en toute circonstance			
Savoir s'adapter aux remarques			
Faire preuve de discrétion			

Non acquis = NA

En cours d'acquisition = E C A

Acquis = A

EMARGEMENT :

L'usager :

Le tuteur :

DATE :

**FICHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION
EN ATELIER DE CUISINE**

NOM :

PRENOM :

ATTITUDES PROFESSIONNELLES

Savoirs faire

Rappels : l'évaluation se déroule dans le cadre d'un atelier cuisine composé de 3 usagers cette évaluation doit permettre à l'usager de se situer et de corriger ses points faibles. Elle doit favoriser également son insertion dans le milieu professionnel.

	Auto évaluation du jeune	Evaluation de l'encadrant	Conseil du tuteur
APPRECIER	Utiliser les produits		
	Participer aux vérifications de préparations		
ORGANISER	Planifier son travail		
	Organiser son travail		
REALISER	Dresser des préparations culinaires		
	Effectuer des cuissons		
	Réaliser des sauces et des fonds		
	Confectionner des pâtisseries		
	Effectuer le service des convives		
	Réaliser les opérations de nettoyage des locaux et du matériel		

Non acquis = NA

En cours d'acquisition = E C A

Acquis = A

EMARGEMENT :

L'usagé :

Le tuteur :

DATE :

Service d'Accueil d'Urgence « Espace Adolescents 91 »

3 impasse Christophe Colomb 91000 EVRY • Téléphone 01.30.84.11.80 • Télécopie 01.30.84.11.83
Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr